

Arrangements codifiés sur la sécurité sociale entre le Canada et le Royaume-Uni

Les arrangements codifiés

Les Arrangements codifiés sur la sécurité sociale entre le Canada et le Royaume-Uni (R.-U.) sont entrés en vigueur le 1^{er} décembre 1995.

Ils permettent aux résidents du Royaume-Uni d'utiliser certaines périodes de résidence confirmée au Canada comme si elles étaient des périodes de cotisation au Régime national d'assurance du R.-U., afin de déterminer l'admissibilité aux prestations de sécurité sociale du R.-U.

Présenter une demande de prestations du Royaume-Uni

Si vous souhaitez présenter une demande de prestations du R.-U., veuillez communiquer avec le bureau suivant :

The Department for Work and Pensions
International Pension Centre
Tyneview Park
Newcastle Upon Tyne NE98 1BA
UNITED KINGDOM

Tél. : 011 44 (0) 191 218 7777

Télec. : 011 44 (0) 191 218 7293

Renseignements supplémentaires

Si vous voulez plus de renseignements au sujet des Arrangements codifiés sur la sécurité sociale entre le Canada et le Royaume-Uni, veuillez communiquer avec nous :

Sur Internet :

www.dsc.gc.ca

Par téléphone :

Du Canada ou des États-Unis :

1 800 277-9915

1 800 255-4786 (ATS)

Des autres pays :

1 613 957-1954

Par courriel :

Sur Internet, visitez notre page

« Contactez-nous » au : www.dsc.gc.ca

Par la poste :

Programmes de la sécurité du revenu
Développement social Canada
Ottawa ON K1A 0L4
CANADA

Par télécopieur :

1 613 952-8901

